



Bulles d'air

Réduisons l'exposition des enfants aux polluants intérieurs

▷ CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le CPIE Loire Anjou a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'ARS sur la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé axe « santé environnementale et parentalité » en 2022. Il s'est associé à la Mutualité Française Pays de la Loire pour renforcer l'expertise thématique et l'approche "prévention promotion de la santé". Le projet initial porte sur 3 ans et doit impliquer une pluralité d'acteurs sur le territoire, il se prolonge jusqu'en 2026.

Objectifs généraux :

- Agir pour préserver la santé des écosystèmes, la santé humaine et la santé animale en réduisant l'utilisation de produits polluants.
- Améliorer la qualité de l'air intérieur et réduire l'exposition aux polluants intérieurs des publics vulnérables.
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en agissant sur différents déterminants de santé et en allant vers le public éloigné des actions de prévention.

Objectifs opérationnels de l'action :

- Accompagner les structures d'accueil des enfants de moins de 10 ans pour limiter l'exposition aux polluants intérieurs, tout type de polluants et voie de contamination.
- Mobiliser, sensibiliser les professionnels de santé et du social du territoire pour permettre la pérennité de la démarche.
- Sensibiliser le grand public et accompagner les changements pour moins d'exposition aux polluants intérieurs.

▷ ACTEURS CONCERNES

Porteur : CPIE Loire Anjou (pilote) et Mutualité Française Pays de la Loire

Co-financeurs : ARS Pays de la Loire (80%) et Mauges-sur-Loire (20 %)

Publics cibles :

- Femmes enceintes, futurs parents, parents de jeunes enfants.
- Structures : EAJE (municipaux ou privés), MAM, assistantes maternelles, écoles primaires publiques et privées, accueil de loisir/périscolaire.
- Collectivité
- Acteurs de santé / médico-social et du social

▷ METHODE

- Constitution d'un **comité de pilotage** : CPIE Loire Anjou, Mutualité Française Pays de la Loire, DT-ARS 49, Communes de Mauges sur Loire (élue à la transition et technicienne transition écologique) : 1 réunion /an.
- Constitution d'un **comité opérationnel** avec pour mission de fixer le plan d'action annuel et de créer une dynamique territoriale : membre du COPIL + professionnels de santé + centre social + PMI + services enfance jeunesse de la commune + Promotion santé : 1 à 2 rencontres /an.
- Organisation de sensibilisation des **professionnels de santé et appui des professionnels dans leurs actions**
- **Accompagnement transverse de la commune**

- ➔ **Sensibilisation et accompagnement au changement** des structures accueillant des enfants avec création d'outils d'autodiagnostic et d'analyse des résultats
 - ▷ **Etape 1** : sensibilisation et diagnostic : comprendre les enjeux, faire le point sur son établissement, impliqué l'ensemble des services
 - ▷ **Etape 2** : Analyse et définition du plan d'action : Priorisation des actions, écriture du plan d'action et définitions, définition du calendrier et répartition des rôles
 - ▷ **Mises en œuvre des actions** : déploiement des actions et suivi de réalisation, mise en lien avec le projet éducatif.
- ➔ **Sensibilisation des familles** sous différentes formes

▷ **ACTIONS ENGAGEES ET RESULTATS OBTENUS**

- ➔ **Accompagnement des structures accueillant des enfants** (privé et public) :

Lancement de la démarche avec une école privée.

Accompagnement d'une micro-crèche privée.

Diagnostics dans les écoles publiques et plan d'action travaillé avec la commune.

Accompagnement du multi-accueil public sur l'ensemble de la démarche, qui a déjà engagé des changements :

- Modification des techniques de nettoyage et choix des produits,
- Protocolisation de l'aération,
- Remplacement de la vaisselle plastique par du verre et de l'inox,
- Suppression majoritaire des tapis PVC par des tapis en tissus,
- Achats de déguisements d'occasion,
- Remplacement des serviettes jetables par des serviettes en tissu,
- Prochainement : actions vers les parents.

Soirée de sensibilisation auprès des assistantes maternelles via le RPE, co-animée avec la PMI.

- ➔ **Sensibilisation et accompagnement des services de la collectivité au changement** :

- Organisation de 2 réunions interservices au cours de la démarche : culture commune, restitution des diagnostics et définition des plans d'action ayant conduit à 3 groupes de travail.

Actuellement ceux-ci ont avancé sur :

- Un référencement de la vaisselle à remplacer,
- La définition de pratiques pour le choix et l'installation du mobilier,
- Le renforcement de l'éco-nettoyage en limitant la désinfection, renforcement du rinçage et poursuivant le choix des produits selon des critères de santé-environnementale.

+ Interventions auprès des services : achats, enfance jeunesse, nettoyage et entretien du bâtiments, transition écologique et économie de flux.

- ➔ **Organisation 2 deux rencontres techniques pour les collectivités et structures accueillant des enfants** :

1 sur l'éco-nettoyage (60 participants avec essaimage sur d'autres collectivités) avec l'intervention d'Anne Lafourcade de Safe-Li (12/02/2024)

+ 2 visios de mise en pratique et pour aller plus loin

1 sur le bâti et l'environnement du bâti (40 participants avec essaimage sur d'autres collectivités) avec une plénière et 4 ateliers de travail (30/06/2025).

- ➔ **Organisation d'une vingtaine d'actions de sensibilisation du public sous différents formats** en s'associant autant que possible avec des structures locales : centre social, micro-folie, cinéma, Air Pays de la Loire... L'objectif est de proposer une diversité de formats, thématiques et lieux pour toucher des publics diversifiés allant de l'évènementiel : ciné débats, théâtre, stands.

A des temps d'échanges en groupes restreints : ateliers pratiques en présentiel, ateliers en ligne, exposition, escape-game.

Cela a permis de toucher environ 250 personnes.

- **Partenariat avec les professionnels de santé, accompagnement des professionnelles formées** pour mobiliser les autres professionnels du pôle santé (soirée autour de la qualité de l'air intérieur, atelier santé-environnement) et renforcer leur capacité d'intervention en prévention-promotion de la santé vers le public.

▷ ANALYSE

Facteurs de réussite/points forts

- Adaptabilité pour réajuster les modalités d'intervention par rapport à la réalité du terrain
- Engagement financier fort et durable de l'ARS pour la réalisation du projet sur 3 ans -> 1 an supplémentaire acté par la commune et l'ARS
- Recours à de l'expertise complémentaire
- Interlocuteur facilitateur au sein de la collectivité
- Mobilisation progressive mais transverse des différents services de la collectivité
- Engagement des professionnels de santé dans des actions santé-environnement de façon autonome.

Difficultés et limites

- Mobilisation du grand public difficile sur cette thématique "nouvelle" sur le territoire
- L'axe « inégalités sociales et territoriales de santé » insuffisamment exploré
- Peu de mobilisation des professionnels du social
- Pas de mesure d'impacts sur le changement de comportement individuel chez les habitants
- Engagement en-dessous des objectifs des structures accueillant des enfants (hors secteur petite-enfance) dans la démarche d'autodiagnostic et d'accompagnement.